

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Groupe Scolaire Fénelon

Rentrée des enseignants du Collège-Lycée Fénelon et du Lycée Professionnel Notre-Dame le :
Vendredi 29 août 2025

Lundi 1er septembre 2025 : rentrée des élèves selon planning ci-après :

9h-13h AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 3^{ème} Prépa-Métiers
- 1^{ère} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{ndes} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

14h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 2^{ème} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 1^{ères} et T^{ales} BAC PRO (AGORA, MCVA, TEPD, OL, MELEC)

Début des cours selon l'emploi du temps le mardi 2 septembre.

Chaque parent et chaque élève aura pris connaissance du **règlement intérieur de l'établissement** avant la rentrée.

Pour les nouveaux élèves, le sweat-shirt à capuche du groupe scolaire sera remis aux élèves durant le mois de septembre. Comme convenu avec les élèves, son port sera obligatoire tous les jeudis.

RESTAURATION

La demi-pension commence le LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025

Un repas complet, chaud et équilibré est proposé au prix de 6.50€, moyennant l'approvisionnement du « Compte-cantine », achat réalisable en ligne sur Ecole Directe. Les élèves déjeunant au self sont autorisés à sortir du lycée entre 12h30 et 12h55 (à l'exception des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers).

Pour les élèves, il est interdit d'apporter son déjeuner au sein de l'établissement.

Pensez à télécharger l'application Ecole Directe afin d'utiliser votre badge cantine disponible dans ladite application.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Ils seront envoyés sur Ecole Directe dès le mardi 2 septembre 2025 à chaque élève ayant effectué la rentrée la veille.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL – ENT

Notre ENT se nomme Ecole Directe (ecoledirecte.com), pour chaque famille nous aurons deux types de compte, un « FAMILLE » pour les représentants légaux et un « ELEVE » pour les enfants. Il est important que les membres de la famille se connectent bien au compte qui leur est associé. Le compte « FAMILLE » offre un accès à certaines rubriques du compte « ELEVE » pour permettre une supervision de la scolarité de l'élève (notes, vie scolaire, messagerie). Pour les nouveaux inscrits, les codes « ELEVE » seront donnés en classe à la rentrée.

RÉUNION DE RENTRÉE DES PARENTS DES ÉLÈVES ENTRANTS

Nous souhaitons rencontrer **tous les parents des nouveaux élèves** dès le début pour exposer nos recommandations, nos projets, nos exigences et faire en sorte que l'année scolaire soit une réussite pour tous les élèves.

Cette réunion, programmée **de 18h00 à 20h00**, se déroulera en deux temps : une rencontre avec le chef d'établissement, en assemblée générale – et une rencontre avec l'équipe pédagogique, par classe.

Vendredi 12 septembre 2025

- 3^{ème} PREPA METIERS
- 1^{ère} CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{nde} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS :

- Vendredi 17 octobre 2025
- Lundi 10 novembre 2025
- Mercredi 4 février 2026

CALENDRIER DES SÉJOURS PÉDAGOGIQUES :

- Journée d'intégration en Baie de Somme le lundi 15 septembre 2025.
- Pèlerinage à Rome du dimanche 5 octobre au vendredi 10 octobre 2025.
- Séjour linguistique : Destinations et dates à déterminer
- Séjour montagnard : du 2 au 6 février 2026

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

L'année scolaire est divisée en 3 périodes (2 en Terminale BAC PRO). Ces dernières diffèrent en fonction de la filière. Le découpage de l'année sera envoyé via Ecole Directe à la rentrée.

PORTES OUVERTES

- Samedi 28 mars 2026 de 9h à 12h
- Vendredi 12 juin 2026 de 17h à 19h

REMISE DES DIPLÔMES

- BAC PRO : vendredi 12 décembre 2025
- CAP/DNB : vendredi 16 janvier 2026

Les dates sont données à titre indicatif, une invitation sera transmise.

RÉUNIONS PARENTS/PROFESSEURS.

La 1^{ère} réunion Parents/Professeurs se tiendra **le samedi 13 décembre 2025 de 8h30 à 12h30** pour l'ensemble des classes.

Cette rencontre avec les enseignants est **INDISPENSABLE** pour faire le bilan du trimestre et déterminer les axes de progrès à développer pour l'avenir.

La 2^{nde} réunion Parents/Professeurs se tiendra **le vendredi 20 mars 2026 de 17h à 19h.**

RELEVÉS DE NOTES

Les notes et les bulletins scolaires sont consultables sur le site « **Ecole directe** ».

SEMAINE PARCOURSUP (pour les classes de terminales BAC PRO)

Du lundi 26 au 30 janvier 2026

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINTdu vendredi 17 octobre après les cours au dimanche 2 novembre.

CONGÉS DE NOËLdu vendredi 19 décembre après les cours au dimanche 4 janvier.

CONGÉS D'HIVERdu vendredi 13 février après les cours au dimanche 1^{er} mars.

CONGÉS DE PRINTEMPS ..du vendredi 10 avril après les cours au dimanche 26 avril.

PONT DE L'ASCENSION... du mercredi 13 mai après les cours au dimanche 17 mai.

LUNDI DE PÂQUES.....lundi 6 avril.

PENTECÔTE.....lundi 9 juin.

CONGÉS ESTIVAUX.....samedi 4 juillet pour les élèves.

Les dates de fin d'année seront indiquées ultérieurement en fonction du calendrier des examens.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Les PFMP sont des périodes de professionnalisation, d'expérimentation des savoirs et savoir-faire de l'élève en entreprise. Elles sont inscrites dans le référentiel, font donc partie de la scolarité et sont **obligatoires**. **Les élèves bénéficient d'une allocation par jour effectué.**

L'évaluation des PFMP est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Aucun stage ne sera possible en dehors des périodes fixées par le lycée.

(Voir calendrier disponible sur le site de l'établissement)

AIDES FINANCIÈRES

- Aide Région Atouts Normandie :

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant avant la rentrée sur le site www.atouts.normandie.fr pour bénéficier de cette aide. Ce dispositif se décompose en deux volets :

- 40 € par élève pour l'achat de manuels scolaires et livres en librairie

- 100 € **par élève de seconde** des **filières OL, TEPD et MELEC** pour les achats d'équipement professionnel

En l'absence de cette inscription, vous ne pourrez bénéficier de l'avoir correspondant sur les malles des filières optique et dentaire facturées par l'établissement.

- Bourses :

Conformément au règlement financier du lycée, l'attribution des bourses et les éventuels remboursements s'il y a lieu, se font **chaque fin de trimestre, exclusivement par virement.**

Aucune avance du versement des bourses ne sera envisageable en dehors de ces 3 périodes.

Il conviendra donc de régler vos échéances mensuelles jusqu'à l'attribution du montant trimestriel de la bourse.

INFORMATIONS

Il importe de s'adresser :

- Aux professeurs principaux : pour toutes questions concernant la scolarité de votre enfant, pour les PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).
- A la Vie Scolaire : en charge de l'encadrement des élèves, et notamment des retards, absences et sanctions.

- Au secrétariat : pour les rendez-vous avec la Direction, toutes questions d'ordre administratif, pour le suivi des frais de scolarité, pour la bourse scolaire.

HORAIRES

Les élèves doivent se présenter au lycée 5 minutes avant le début des cours.

<u>Horaire des cours</u> Matin : 8h00 – 12h05 Après-midi : 13h00– 17h05	<u>Ouverture du lycée</u> Du lundi au vendredi : 7h30 – 17h30 Le mercredi : 7h30 – 12h05
---	--

LISTE DES FOURNITURES

Vous pouvez prévoir les effets inscrits sur la liste présente sur le site, les manuels nécessaires à la scolarité de votre enfant s'y trouveront également.

Votre enfant a l'obligation de se présenter au lycée avec un cartable et l'ensemble de ses effets scolaires (fournitures et livres) **pour le lundi 10 septembre 2025 au plus tard.**

Les élèves de Seconde BAC PRO et 1^{ère} année de CAP se verront équipés d'un PC portable, prêté par la région durant l'intégralité de leur cursus. Cette remise s'effectuera dans le courant du mois de septembre.

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

Votre enfant a la possibilité de prendre part à une activité sportive, de faire partie d'une équipe et de participer à des compétitions UNSS.

Des disciplines lui seront proposées par les enseignants d'EPS à la rentrée.

TEST DE NATATION DE DÉBUT D'ANNÉE :

Classes concernées : Toutes les secondes BAC PRO et les premières années de CAP.

Dans le cas où le test ne pourrait être effectué pour raison médicale, une dispense de natation sera à présenter à l'enseignant d'EPS.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

- 3èmes : ASSR 2/PIX/Evalang/DNB
- CAP : 1^{ère} année : Tests de positionnement
2^{ème} année : PIX/CAP
- BAC PRO :
 - Seconde : Tests de positionnement
 - Première : Attestation de Réussite Intermédiaire
 - Terminale : PIX/BAC PRO

Les dates de passation des tests de positionnement, Evalang, des évaluations PIX ainsi que des examens DNB et BAC PRO seront déterminés par le Rectorat.
